

LA LETTRE



LOIRE
Agglomération
FOREZ

DES

COUZANAIS



Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN
<http://www.sail-sous-couzan.com>

Avril 2017 – N° 27

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

Après plusieurs années de réflexion et de recherche de financements, les travaux d'aménagement de la route de ST JUST (RD97) vont débuter très prochainement (courant mai). Bien au-delà d'une simple rénovation des voies et des trottoirs, nous avons eu l'ambition de mener une rénovation complète des réseaux humides (eau potable, mise en place du séparatif par la création d'un réseau d'eaux usées neuf et la transformation du réseau unitaire existant en réseau d'eaux pluviales) mais également de l'éclairage public.

Outre l'amélioration de l'état des équipements de voirie (bordures, caniveaux, bouches d'égout, trottoirs...) car une majeure partie de ceux-ci est vétuste et dégradée, l'objectif est aussi d'obliger l'usager à réduire encore plus sa vitesse en jouant sur la largeur de chaussée trop importante en certains endroits, la largeur gagnée l'étant au bénéfice des trottoirs très défavorisés actuellement. Ces travaux d'un montant total de 580 826€ seront réalisés par les entreprises SEVAL CHAZELLE TP- GOURBIERE GACHET TP (réseaux humides) et par STAL TP-CARRIERES VIAL (aménagement de voirie). Des aides financières ont été allouées par l'Etat, le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau.

Enfin je tiens à remercier, par avance, les riverains et usagers pour leur patience et leur compréhension durant ces travaux.

Le Conseil Municipal a également validé, lors du vote des Budgets 2017, d'autres investissements : un nouveau programme de voirie ; l'achat d'une tondeuse autoportée ; la restauration des enduits intérieurs de l'église (si les subventions nous sont accordées) ; des aménagements au camping municipal ; la poursuite des études concernant la réfection du Centre Culturel ; et divers travaux dans les bâtiments communaux.



Nous avons été très honorés d'accueillir, le 28 février dernier, le Sous-Préfet de Montbrison, monsieur Rémi RECIO avec qui nous avons pu évoquer les réalisations des années précédentes et les projets en cours de réflexion ; nous le remercions de son soutien. Il a été très réceptif au patrimoine de la commune et à la présence de nombreux commerces et services.

Le maire, Ludovic Buisson.

Tous les comptes-rendus du Conseil Municipal sont disponibles en intégralité en mairie mais aussi sur le site internet de la commune www.sail-sous-couzan.com

Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 8 novembre 2016

Travaux Route de St Just RD 97-

Projet d'aménagement de voirie et réfection de réseaux : les travaux débuteront en mai 2017. Le CM valide les estimatifs pour un montant de 733 811.50 € HT et autorise son maire à lancer la consultation.

Contrat de maîtrise d'œuvre note d'honoraire phase 2 : étude et projet : le CM valide le contrat de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Déclaration de sous-traitance – études de projet réseaux humides – SARL GEOLIS : le CM valide la déclaration pour un montant maximum de 14 625 € HT et la facture n° F16091373 d'un montant de 4 983.75 € HT.

Réfection des réseaux humides de la route de St-Georges / Situation N° 2 : mission de maîtrise d'œuvre

Le CM accepte la situation n°2 d'un montant de 2 675 € HT réglée au bureau d'études BRUYERE.

Tarifs 2017 : le CM décide de maintenir tous les tarifs.

Colombarium - cimetière :



Cimetière - concession de 3 corps	405 €
Cimetière - concession de 6 corps	810 €
Colombarium	960€ les 3 urnes pour 30 ans

Centre culturel :

Tarifs 2017 de location du centre culturel.
A noter qu'une caution de 260€ est réclamée lors de la réservation.
Instauration d'un forfait chauffage de 50€.

Location de :	Résidents de Sail	Autres personnes	Associations de Sail : gratuit Puis à partir de la 3ème :
Tout le centre	180 €	260 €	90 €
Salle réunion + hall + cuisine	100 €	150 €	50 €

Camping :

Tarifs camping à partir du 15 avril 2017	
1 emplacement  + voiture	4€ par nuitée et par personne de plus de 13 ans
1 emplacement  + camping-car	6€ par nuitée et par personne de plus de 13 ans
Branchement électrique	2,5 €
Garage mort (camping ouvert)	3 €
Garage mort (camping fermé)	1 €

Forfaits camping	
Forfait annuel couple	729 €
Forfait mensuel couple	122 €
Forfait annuel personne seule	558 €
Forfait mensuel personne seule	93 €
Caution gens de passage	200 € ou pièce d'identité
location mobil home	
la nuitée sauf juillet et août	25 €
2 nuit WE sauf juillet et août	40 €
la semaine sauf juillet et août	168 €
la semaine du 1er juillet au 31 août	290 €

Conseil municipal du 5 décembre 2016

Emprunt « travaux d'assainissement route de St-Just - budget eau et assainissement »

Après consultation auprès de 3 établissements prêteurs, le CM décide de souscrire le prêt d'un montant de 300 000€ (20 ans au taux de 1.40%) auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire, et autorise le Maire à signer les contrats.

Réparation de fuites, réfection du réseau d'eau potable et création de réseau d'eaux pluviales

Le CM valide la facture de la Société DEBROSSE FILS concernant la réparation de fuites, la réfection du réseau d'eau potable et la création d'un réseau d'eaux pluviales « Avenue des Promenades » pour un montant de 5 522.50 € HT.

Réfection du réseau d'eau – route des barrages

Les travaux de voirie 2016 réalisés par l'Entreprise SEVAL CHAZELLE ont débuté. Il serait souhaitable de profiter de ces travaux, pour renouveler le réseau d'eau potable « Route des Barrages ». Le CM valide la facture de la SAS PUM PLASTIQUES d'un montant de 7 433.58 € HT.

Désignation des représentants au sein du futur Conseil Communautaire Loire Forez

Le CM décide de nommer comme conseiller communautaire titulaire M. BUISSON Ludovic (Maire) et comme conseiller communautaire suppléant M. LAURENT François (1^{er} Adjoint).

Versement de la prime de fin d'année aux personnels de la commune titulaires ou stagiaires

Le CM approuve le versement de la prime de fin d'année pour chaque agent. Le montant est inscrit au budget 2016

Conseil municipal du 1^{er} février 2017

Aménagement du camping - demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2017

Pour pouvoir installer le mobil home au camping municipal, il est nécessaire de réaliser des travaux. Le CM approuve le devis de la SARL SEVAL CHAZELLE TP d'un montant de 9 150 € HT pour les travaux de terrassement et de viabilisation, et le devis de Yves GAYRAUD d'un montant de 4 155 € HT pour les travaux électriques. Il sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre de l'enveloppe de solidarité 2017.

Réfection des réseaux humides et aménagement de voirie – route départementale N°97 et rue du teinturier

Lot 1 (assainissement et eau potable) : offre de SEVAL CHAZELLE TP/GOURBIERE-GACHET TP retenue pour un montant de 365 221€ HT.
Lot 2 (essais de réception) : le CM décide de retenir l'offre de SRA SAVAC pour un montant de 8 867€ HT.
Lot 3 (travaux d'aménagement de voirie) : la commission demande aux entreprises une renégociation des prix et du délai.

Travaux église St-André – sondages complémentaires

Des sondages complémentaires demandés par la DRAC ont pour objet de compléter ceux réalisés en 2014, et de mieux documenter certaines parties de l'édifice pour définir les choix de conservation ou de restauration. Le CM valide le devis de la SARL LUQUET d'un montant de 3 756€ HT et sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre de l'enveloppe de solidarité 2017.

Achat d'une Tondeuse autoportée - demande de subvention au titre de l'enveloppe parlementaire

Le CM approuve l'offre de prix de DELORME Serge Motoculture d'un montant total de 13 000€ HT et sollicite une aide financière auprès du Sénateur Bernard FOURNIER au titre de son enveloppe parlementaire.

Travaux bâtiment des anciens thermes

La CLEF souhaite réaliser des travaux sur le bâtiment des anciens thermes, financés par une souscription. Le montant s'élèverait à 10 218€ TTC. Le CM donne son accord de principe pour lancer la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine et autorise son Maire à signer la convention tripartite.

Centre culturel

Un diagnostic énergétique a été demandé à Monsieur Rémi ALAPHILIPPE de l'entreprise VERIFOREZ. Ce diagnostic s'élève à 450 €. Un devis pour l'Avant-Projet Détaillé a été demandé à Justine THEVENON Architecte.

Fusion des écoles de Sail-sous-Couzan et de Leigneux

L'effectif actuel ne nous garantit pas la conservation des 5 classes à la rentrée de septembre 2017 au sein du RPI. Le CM accepte de fusionner les deux écoles afin que le RPI devienne une école intercommunale avec une direction unique à SAIL SOUS COUZAN. Ceci afin de conserver 5 classes à compter de septembre 2017.

Constitution des commissions intercommunales de la nouvelle agglomération

Loire Forez a décidé d'installer 7 commissions regroupant plusieurs compétences, dotées d'un rôle consultatif. Ces commissions sont composées d'élus communautaires et municipaux. Elles étudient les projets dans leurs domaines et peuvent déléguer l'instruction de certains dossiers à des comités de pilotage. Le CM décide d'inscrire à la commission :

Aménagement : Ludovic BUISSON

Développement : Antoine GUIRAUD,

Moyens généraux et coopération : Irène CARRERAS, François LAURENT

Environnement : Nicolas ROLLAND

Voirie : Antoine GUIRAUD

Cycle de l'eau : Jean-Paul COMBE.

Service à la population et citoyenneté : Christine DAVAL, Stéphanie BOUCHARD.

Conseil municipal du 27 février 2017

Réfection des réseaux humides et aménagement de voirie – route départementale N°97 et rue du teinturier

Le CM décide de retenir l'offre du Groupement STAL TP – CARRIERES VIAL pour un montant de 206 738€ HT correspondant au lot n°3.

Conseil municipal du 29 mars 2017

Taux des impôts locaux

Les impôts locaux augmentent de 2% pour 2017.

Réfection du réseau d'eau potable – route des barrages

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise SEVAL CHAZELLE sont en cours. La commune souhaite en profiter afin de renouveler le réseau d'eau potable. Le CM valide la facture de la société PUM PLASTIQUES d'un montant de 1 732€ HT.

Cession de la sirène du CDIS

Suite à l'optimisation des moyens de transmission, le SDIS n'utilise plus ce moyen d'alerte. Il propose de céder à titre gratuit à la commune la sirène implantée dans le clocher de l'église pour permettre d'activer le Plan Communal de Sauvegarde. Le CM accepte.

Sollicitation d'un fonds de concours

Loire Forez a lancé un appel à projets concernant le financement des travaux d'économies d'énergie sur le patrimoine des collectivités. Ainsi les actions financées par ce fond doivent générer de nouvelles économies d'énergie permettant de ré-abonder le fond d'investissement. Les communes bénéficiaires s'engagent à reverser pendant 5 ans, 10% de la subvention obtenue (5% pour les communes qui pratiquent l'extinction de l'éclairage public). Le CM décide donc de solliciter le fonds de concours auprès de Loire Forez dans le cadre de la restructuration de la mairie et du centre culturel.

budget communal

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
753 792 €	514 816 €	708 571 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
753 792 €	739 861 €	708 571 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
533 505 €	159 150 €	622 169 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
533 505 €	240 800 €	622 169 €

budget eau et assainissement

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
283 977 €	113 868 €	272 713 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
283 977 €	137 705 €	272 713 €

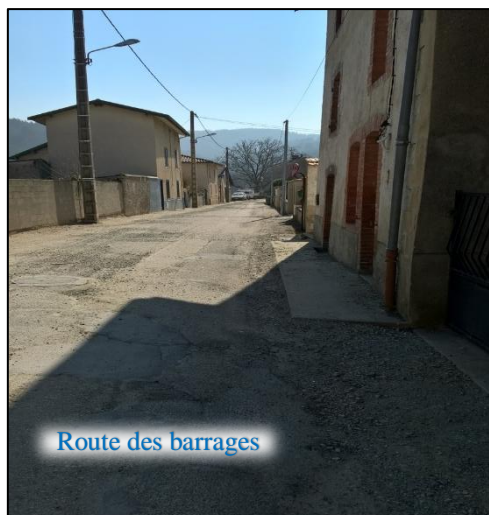
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
457 478 €	54 139 €	812 983 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2016	Réalisé 2016	Budget primitif 2017
457 478 €	22 057 €	812 983 €

Travaux



- Route des barrages, les travaux consistent au remplacement de la conduite d'eau potable, à la mise en séparatif des eaux usées et pluviales et à la réfection de la chaussée.

- Les branchements nécessaires au mobil home ont été effectués par les employés communaux. Une aire de vidange pour les camping-cars a également été réalisée.

- La Communauté de Communes du Pays d'Astrée a créé un circuit de randonnée, « le chemin de Montaigne ». Il est balisé en blanc et rouge (GR89) de Prussière (69) jusqu'à Thiers sur 117km. Il reliera Genève à Bordeaux en passant par la commune de Leigneux et dans le bourg de Sail sous Couzan.

Rencontre avec une Couzanaise, Fanny



Miz' en Valeur

En quelques mots présentez-vous ?

Je réside sur la commune de Sail depuis 26 ans, mariée, 3 enfants et mamie depuis 3 ans.

Pourquoi avoir ouvert ce style de commerce ?

Suite à un licenciement économique et des ennuis de santé, je me suis formée en design d'espace, décoration d'intérieur et home staging.

Le local route de St Georges étant disponible je me suis dit que j'y gagnerais en visibilité et que les Couzanais apprécieraient que les vitrines ne soient plus vides.

Quel sont les produits que l'on peut trouver ?

Dans l'espace boutique vous trouverez, de la vannerie, des articles de décoration (rideaux, lustres, lampes, petits meubles), cadeaux de naissance, laine, ruban.

Quelles sont les activités proposées ?

Afin de faire vivre cette boutique je propose :

Mardi : cafés couture de 10h15 à 11h45 et cafés tricots et crochets de 14h à 16h (hors vacances scolaires).

Vendredi et samedi matin : ateliers brico-déco où l'on peut relooker des meubles, créer des lampes.

J'organise aussi des ateliers enfants. Des vides dressings ont lieu tous les premiers mercredis et samedis du mois.

Depuis votre ouverture quel est votre bilan ?

Très bonne fréquentation, les gens viennent de toute part, de la commune évidemment mais aussi de St Georges en Couzan, Chamazel, Feurs, St Just en Bas.

En deux mots, avez-vous des nouveaux projets ?

A partir de mai, une pièce sera dédiée aux dépôts-ventes de vêtements d'occasion, je prévois un café littéraire et la possibilité pour les couzanais de pouvoir exposer leurs créations dans les vitrines. Egalement des animations ponctuelles : stage de dentelle aux fuseaux, ateliers créatifs et animations d'anniversaire.

Quels sont vos horaires d'ouverture ?

Mardi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi et samedi matin de 10h à 12h

Renseignements au 06 21 34 03 87

Merci Fanny et bonne continuation !!!



Portraits de femmes couzanaises

L'association La Clef avait organisé il y a 2 ans une exposition sur la mémoire des Estivades. Cette année, leur projet était beaucoup plus modeste : il s'agissait de proposer à des habitantes de Sail de témoigner sur leur vécu sous forme de tableau. A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, « La Clef » a donc organisé une exposition mettant en valeur les femmes « âgées » de Sail.

Pourquoi les femmes ?

Parce que ce sont souvent les oubliées du travail de mémoire,
Parce que ce sont le plus souvent elles qui restent après la disparition du compagnon,
Parce que ce sont elles qui transmettent aux générations futures le vécu familial, villageois...
Elles habitent Sail, y ont vécu leur jeunesse, certaines leur enfance...

Elles ont été jeunes, ont vécu de belles choses et d'autres moins belles...

Elles ont travaillé, élevé des enfants, aidé leur mari, eu des responsabilités dans la cité... ont parfois vécu dans l'ombre de ce mari, ce compagnon...

Elles ont des souvenirs de tout cela et les femmes de La Clef les ont rencontrées.

La journée du 8 mars a été une réussite grâce à la présence de ces femmes, de leurs familles, leurs amis qui se sont retrouvés dans la boutique « Miz' en valeur » gracieusement mise à disposition. Les femmes de La Clef ont lu des témoignages recueillis lors des rencontres avec leurs aînées et elles ont terminé par la chanson « Clémence » d'Anne Sylvestre qui évoque une femme qui décide de goûter à un repos bien mérité.

L'exposition est actuellement visible dans la vitrine des Bains. Elle sera installée au Colombier courant avril et un après-midi « témoignages » sera également programmé



Les bains 2017

2015, l'association la Clef, Culture, Loisir, Economie en Forez s'inscrit dans la poursuite du travail initié en 1994 par la Municipalité sur la réfection des Bains, patrimoine local. La Clef se donne pour objectif de faire revivre ce lieu. Les Bains deviendraient « culturels », un lieu central avec une esplanade pour des manifestations extérieures, des cabines vitrine de la richesse du patrimoine industriel local, une petite salle de théâtre à l'arrière, de capacité 60 à 80 personnes. Et pourquoi pas des locaux destinés à des activités professionnelles liées au bien-être et à la santé.

Deux réunions publiques dans le courant de l'hiver 2016, un coup d'éclat sur le jardin et les cabines de douches, avec le centre culturel de Goutelas en juin, une visite guidée sur l'eau et le thermalisme lors des journées du Patrimoine en septembre ont rassemblées de nombreuses personnes intéressées par le projet. Les idées ne manquent pas, les fonds oui, la Clef propose un chantier participatif. Ce dernier s'inscrit dans l'histoire récente de Sail : la construction du centre culturel, les Estivades sont de fameux exemples dans lesquels la population de Sail s'est fortement impliquée. Fort de toute cette dynamique, le projet avance.

Une souscription va être lancée incessamment, avec le concours de la Fondation du Patrimoine et de la Mairie de Sail. Un bulletin de souscription sera alors distribué. Une première tranche de travaux est programmée dès la collecte de fonds. Il s'agira de la réfection des façades des pignons sud et nord, pignon sud : façade du syndicat d'initiative, pignon nord façade des sanitaires. L'emplacement des sanitaires, qui seront démolis, fera place à une vitrine. Ces façades seront refaites à l'identique des façades d'origine, d'après d'anciennes cartes postales. Les ouvertures seront reprises en restituant les encadrements de briques, les enduits refaits. Ceci pour les façades bien visibles du village, en prévision de la poursuite des travaux sur la partie arrière du bâtiment. Notre projet veut être celui de tous et repose sur l'implication de tous, qu'elle soit financière, qu'elle soit en heures de travail. Nous mettrons en place un calendrier de travaux où vous pourrez vous initier aux techniques de maçonnerie liées à la chaux. Nous vous inviterons prochainement à un événement surprise pour le lancement de la souscription.



Pignon sud / projet



Pignon central actuel



Pignon nord / Projet

Boite à livres

Nouveauté à Sail, une « boîte à livres » en accès libre vient d'être installée dans une ancienne cabine du bâtiment des Bains (en face du bar).

Il s'agit d'une étagère partagée pour que les livres voyagent librement entre les habitants d'un même village.

C'est une façon de donner une deuxième vie aux livres entassés dans les placards.

Ce projet a reçu un bel accueil en investissant un bâtiment chargé d'histoire. Les actions de proximité et d'échanges entre les habitants sont toujours les bienvenues.

Vous pouvez emprunter et rapporter à tout moment les livres que vous souhaitez de façon complètement libre, gratuite et autonome.

Alors bonnes lectures à tous !!!



Camp d'été 2017

Nous sommes trois lycéens de Boën ; Maël Touly, Théo Brejon et Simon Venet. Nous faisons partie d'une association, le MRJC (mouvement rural de la jeunesse chrétienne). Nous avons décidé, tous les 3 de monter un projet.

Nous voulons organiser un camp d'été sur le territoire. **Il regroupera environ 100 jeunes (Allemands, Français...) âgés de 15 à 25 ans.**

Nous avons contacté la mairie de Sail-sous-Couzan qui a accepté de nous accueillir sur la commune avec quelques contreparties. Le camp se déroulera donc tout autour des terrains de foot (bien sûr sans utiliser celui en herbe qui est interdit d'accès), et dans une petite partie du camping municipal.

Il aura lieu du 30 juillet au 13 août et durant ces deux semaines auront lieu de grands jeux, des débats, des chantiers, des rencontres avec la population et/ou avec des intervenants... Toutes ces activités auront pour but de créer une dynamique autour du vivre ensemble, qui sera le fil rouge du camp.

Nous souhaitons vraiment que le camp soit bénéfique pour le village Et pour cela il serait intéressant que nous soyons en lien avec ses différents acteurs (municipalité, artisans et associations).

C'est dans cette optique que nous vous invitons à la réunion de présentation complète (et détaillée) du projet où seront aussi présentes les équipes d'animations de chaque camp, le samedi 29 avril à 10h au centre culturel.

FESTIVAL 2017

Bonjour à toutes et à tous !!!!! Comme chaque année depuis maintenant 9 ans, le festival annonce l'arrivée des beaux jours !!! Deux soirées de concerts et le festival de rue du samedi après-midi, avec cette année :

La Compagnie Miam Miam : acrobaties culinaires de Nîmes

Le presque digitateur et le clown Tessote : en déambulation de magie clownesque

Latroupmensemballe : initiation jonglerie et déambulations.

Les brèves de cimetières : théâtre pour adultes de Saint-Etienne

Et bien sûr de quoi se nourrir et se désaltérer sur place.

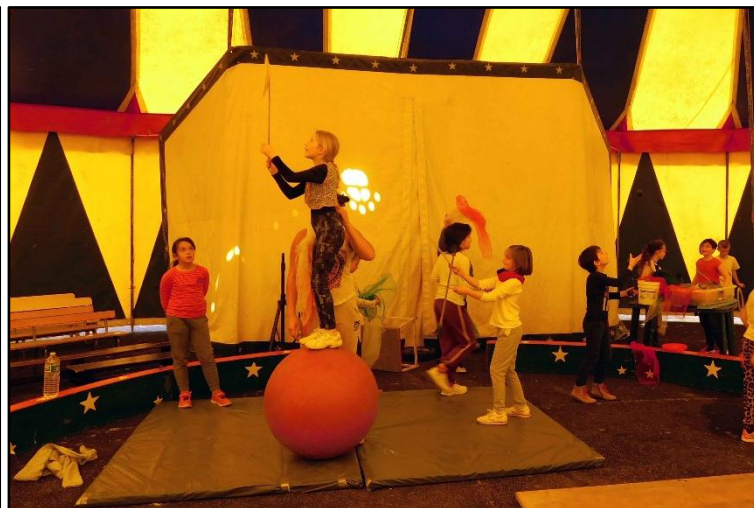
Nous vous communiquerons un programme plus étoffé et plus détaillé prochainement...

Avec le plaisir de vous voir nombreux.

Le Club des jeunes

Initiation aux arts du cirque

Les élèves du RPI Sail-Leigneux ont pu s'initier aux arts du cirque ! Son financement a été assuré par le Sou des écoles.



Agenda

- Les 5 et 6 mai.....Festival des jeunes (Club des jeunes).
Le 3 juin.....Ecole de musique (Pays d'Astrée)
Le 10 juin (12H).....Repas « tiré du sac » aux bains (souscription des bains / La CLEF)
Le 17 juin.....Fête de la musique organisée par la CLEF
Le 24 juin.....Gala de danse (Tout en danse).
Le 25 juin.....Vide-grenier (Comité des fêtes).
Le 27 août.....Repas des anciens.
Les 8 et 9 juillet.....Fête patronale (Comité des fêtes)
Le 1^{er} octobre.....Thé dansant du Club loisirs
Le 18 novembre.....Soirée du boudin (Sou des écoles)
Le 10 décembre.....Marche du Comité des fêtes



Service gestion des ordures ménagères et des déchèteries

En cas de demande ou de réclamation concernant les déchets, merci de contacter le service gestion des ordures ménagères et des déchèteries de Loire Forez :

Par téléphone : **0 800 881 024** (appel gratuit depuis un poste fixe)

Par mail : orduresmenageres@loireforez.fr

Via le site internet : www.loireforez.fr

Par courrier : Communauté d'agglomération Loire Forez, 17 boulevard de la préfecture – CS 30211 – 42605 Montbrison

Etat civil

<u>Naissances :</u>	TALABOT Mike	Novembre 2016
	CELLIER Gabin	Novembre 2016
	CELLIER Marius	Novembre 2016
	AUBERT Liam	Décembre 2016
	CLEMENT Neal	Février 2017
	CELLIER Loïs	Mars 2017
<u>Décès :</u>	GIRAUDIER Noël	Novembre 2016
	REYNAUD Antoinette	Novembre 2016
	GUILLERMIN Pierre	Décembre 2016
	MATHEVON Jeanne	Janvier 2017
	DAUPHIN Jean	Janvier 2017
GUYOT Jeanne	Janvier 2017	